



# Visite du rectorat pour les journées du patrimoine

publié le 02/07/2017 - mis à jour le 04/09/2017

## Descriptif :

Ouverture du rectorat les 15 et 16 septembre 2017 pour les JEP.

Visites réservées aux scolaires le vendredi 15 septembre.

## Sommaire :

- Le site du rectorat
- Visites commentées

Le rectorat ouvre à nouveau ses portes au public, les 15 et 16 septembre 2017, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, dont le thème est "*Jeunesse et Patrimoine*" pour cette édition.



### ● Le site du rectorat

Situé dans le quartier historique de Montierneuf, le site du rectorat est un cas typique de succession d'établissements différents sur un même lieu.

Tous ont laissé des traces bâties, malgré des transformations radicales telles que des suppressions d'édifices, des additions ou encore des réutilisations : ce site a connu successivement :

- une affectation religieuse, de 1076 à 1787, autour de l'Abbaye Saint-Jean Baptiste de Montierneuf ;
- une affectation militaire, de 1787 à 1946, avec cavalerie, puis artillerie, le quartier Dalesme ;
- une affectation d'enseignement supérieur avec l'installation de l'Ensma, de 1946 à 1993 ;
- une affectation tertiaire avec le rectorat aujourd'hui.

Dès 1996, un projet global de réaménagement des bâtiments et de regroupement des services du rectorat est initié sur le site de Montierneuf.

### ● Visites commentées

Les élèves de première BAC pro accueil du lycée professionnel du Dolmen de Poitiers avec l'aide du Pôle civisme et citoyenneté assureront les visites.

▶ Le vendredi 15 septembre, 4 visites commentées de ces bâtiments seront proposées aux élèves de l'académie et aux personnels du rectorat : 10h, 11h, 13h45 et 14h45.

▶ Le samedi 16 septembre, le rectorat sera ouvert au grand public comme l'an dernier avec 4 visites également : 10h, 11h, 14h et 15h.

Afin que vos élèves puissent participer à une visite, veuillez adresser un mail au [Pôle civisme et citoyenneté](#) en indiquant les noms des encadrants et leurs qualités, le nom de l'établissement ainsi que le nombre d'élèves concernés. Vous émettrez également 2 choix d'horaire.

Une réponse vous sera faite selon nos disponibilités d'accueil lors de la semaine de la rentrée.

